



**Laboratoire
BIPOLE**
29 rue d'Éléna
56300 PONTIVY

**AUTO-QUESTIONNAIRE
INFECTIONS
SEXUELLEMENT
TRANSMISSIBLES (IST)**

DE-MU-TOUS-203-01
Version : 1
Applicable le : 01-09-2024



PARTIE 1

CETTE PARTIE PERMET D'IDENTIFIER POUR QUELLES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST) VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE DÉPISTÉ

1. Avez-vous des symptômes d'infections sexuellement transmissibles (IST) ?

OUI NON Si oui, veuillez préciser :

- Des douleurs lorsque vous urinez
- Des lésions, plaies ou boutons au niveau des parties génitales ou anales
- Des douleurs dans le bas ventre et/ou des saignements vaginaux inhabituels
- Des sécrétions vaginales inhabituelles et/ou malodorantes
- D'écoulements visibles du pénis
- Une douleur soudaine dans les testicules.

Si vous présentez l'un de ces symptômes, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Vous allez être orienté vers une consultation après le prélèvement. Merci de répondre uniquement à la question 2 ci-dessous puis à la partie 2 du questionnaire.

2. Êtes-vous vacciné contre l'hépatite B ?

OUI NON JE NE SAIS PAS

Si vous avez répondu OUI à cette question, vous êtes vacciné contre l'hépatite B, vous n'avez pas besoin de vous faire dépister pour cette infection.

Si vous avez répondu NON ou JE NE SAIS PAS à cette question, nous vous proposons un dépistage de l'hépatite B réalisé par une prise de sang.

3. Avez-vous eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois ou souhaitez-vous arrêter le préservatif avec votre nouveau ou nouvelle partenaire ?

OUI NON

Si vous avez répondu OUI à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge.

Merci de répondre uniquement à la partie 2 du questionnaire.

Si vous avez répondu NON à cette question, merci de passer à la question suivante.

4. L'un de vos partenaires a-t-il été testé a-t-il été testé positif à une ou plusieurs infections sexuellement transmissibles (chlamydia, gonocoque, syphilis) ?

OUI NON JE NE SAIS PAS

Si vous avez répondu OUI ou JE NE SAIS PAS à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles (IST) par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Vous pouvez passer à la partie 2 pour déterminer les types de prélèvement.

Si vous avez répondu NON à cette question, il ne semble pas nécessaire que vous vous fassiez dépister. Si vous souhaitez tout de même vous faire dépister, vous pouvez vous adresser au biologiste médical. Si vous avez des questions sur la sexualité, rendez-vous sur le site Questionsexualité.fr



**Laboratoire
BIPOLE**
29 rue d'Éléna
56300 PONTIVY

**AUTO-QUESTIONNAIRE
INFECTIONS
SEXUELLEMENT
TRANSMISSIBLES (IST)**

DE-MU-TOUS-203-01
Version : 1
Applicable le : 01-09-2024



PARTIE 2

CETTE PARTIE PERMET DE SAVOIR DE QUEL(S) TYPE(S) DE PRELEVEMENT(S) VOUS AVEZ BESOIN

5. Souhaitez-vous réaliser un prélèvement urinaire ou vaginal (*)

- Prélèvement vaginal
 Prélèvement urinaire

6. Avez-vous eu des rapports anaux non protégés par un préservatif ?

OUI NON

Si vous avez répondu OUI à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau anal. Celui-ci est réalisé par auto-prélèvement, merci de passer à la question suivante.

Si vous avez répondu NON à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de l'anus, merci de passer à la question suivante.

7. Avez-vous eu des rapports oro-génitaux ou oro-anaux non protégés non protégés par un préservatif (fellation, cunnilingus, anulingus) ?

OUI NON

Si vous avez répondu OUI à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau de la gorge. Celui-ci est réalisé par un professionnel de santé ou par auto-prélèvement.

Si vous avez répondu NON à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de la gorge.

() Le prélèvement vaginal est préférable par rapport au prélèvement urinaire, lorsque cela est possible, afin de permettre une performance maximale du dépistage. Ce prélèvement est réalisé par auto-prélèvement.*